Les spécificités et le fonctionnement des cartes à Puce
Durée 2 Journées

Présentation

Depuis plusieurs années Les cartes à puces font parties intégrante de notre environnement, et nous les utilisons quotidiennement dans énormément de domaines: cartes de paiement, carte de téléphone public, puce GSM, carte Vital, carte Monéo ….
Ce module technique expose les spécificités et le fonctionnement des cartes puces et permet ***grace à un programme de simulation*** de mieux appréhender le dialogue carte/terminal et la personnalisation des cartes.

Ce cours de 2 journées est constitué de présentations théoriques et de simulations permettant une mise en pratique des notions théoriques.

Participants

Cette formation s'adresse à des développeurs novices dans le domaine de la carte à puce, à des responsables sécurité, à des chefs projets et aux collaborateurs (techniques et fonctionnels) intervenant dans des projets de mise en œuvre de cartes à puce

Bénéfices

Acquérir une bonne maîtrise du dialogue carte/terminal, et de la personnalisation des cartes.

Objectifs du cours

Comprendre les spécificités et le fonctionnement qui constituent les cartes à puces sur un plan technique.
Comprendre les concepts fondamentaux de la sécurité dans les systèmes basés sur la carte à puce.
Comprendre l'architecture basic de la carte à puce.
Comprendre les échanges carte/terminal à partir de simulations.

Pré-requis étapes suivantes

Connaissances de base en informatique et électronique.

Les protocoles des transactions bancaires EMV des cartes à puce

Programme détaillé du cours: Les spécificités et le fonctionnement des cartes à Puce, Durée 2 jours

module	Points clés

Généralités sur la technologie carte à puce

- Qu'est-ce qu'une carte à puce ?
- Operating System
- Les fonctions de sécurité
- Les standards dans l'industrie de la carte à puce
- Les technologies existantes
- Le cycle de vie d'une carte à puce

Illustration par un exemple : la carte MPCOS

- Introduction
- Structure de fichier : « File descriptor »
- Structure de fichier : « File body »
- Les types de fichier
- Etat d'une carte initialisée
- Les conditions d'accès

Mise en place d'un cas pratique

- Fourniture d'un Cahier des Charges à titre d'exercice
- Définition par les participants des taches à réaliser
- Réalisation par chaque participant de la personnalisation de sa propre carte

Tout au long de la formation, la présentation de transparents est ponctuée d'exercices pratiques utilisant un logiciel pilote.
Un support de cours est imprimé pour chaque participant pour faciliter le suivi de la formation et la prise de notes.

Nous vous proposons une formation spécifique à la Carte
(incluant temps de préparation, matériel utilisation d'un logiciel pilote et supports pédagogiques):
Le programme complet sur 2 jours de formation:

En effet c'est une formation complètement personnalisée,
ce programme sera définit suite au résultat de l'audit gratuit et aux échanges qui seront mené avant la formation et qui permettra de définir les besoins spécifiques des stagiaires et les axes de priorités

Les informations nécessaires pour nous contacter et pour le dossier de financement :

AJP Formation & Conseil
Mr Albert Seba 06 24 86 12 18
albert.seba@ajp-formation.com
www.ajp-formation.com
Siret : 444 064 638 00034 RCS Marseille
N° Déclaration Organisme de Formation : 93131101113

Nous pouvons vous aider à monter votre dossier de financement de la formation avec votre OPCA

Planning proposé pour la formation :

Formation pouvant être réalisée toute l'année dans nos locaux à Marseille ou dans vos locaux partout en France ou en Europe

Si vous êtes intéressé merci de compléter le bulletin d'inscription, en précisant vos disponibilités.

BULLETIN D'INSCRIPTION – CONTRAT

Je m'inscris au stage ou à la formation suivante :

Intitulé : ……

Dates : …….. Ville : ……

Tarifs : ……

Nom : …….. *Prénom :* ……

Adresse : ……..

Code postal ……... *Ville :* ……

E-mail : ……... ……

Téléphone : ……... *Profession :* ……..

Nom de votre entreprise : ……...
Adresse : ……

Code postal ……... *Ville :* ……...

Contact formation : ……..
E-mail : ……...

Téléphone : ……..*Fax :*……...

Conditions générales et déclaration de participation :

Une formation (ou un stage) commencée est due en totalité et ne peut être remboursée. En cas de cessation anticipée de la formation ou du stage du fait de l'organisme lui-même, ou l'abandon par le stagiaire pour un motif de force majeure dûment reconnu, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.
A compter de la date de signature de ce présent contrat, le signataire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas aucune somme ne peut être exigée.
Passé ce délai, l'inscription est enregistrée, mais la participation peut être reportée pour les prochaines formations, si cas de force majeur dûment reconnu. (Dans un délai de deux ans après la date réservée initialement).

Nous nous réservons le droit d'annuler une formation, pour raison pédagogique, ou à cause d'un nombre de participants trop peu élevé. Dans ce cas les sommes versées seront intégralement remboursées.

L'inscription à une formation sous-entend la connaissance et l'acception des présentes conditions.

Le : …….. *A :* ……. *Signature et cachet*
(faire précéder de la mention : bon pour accord)